

SAS A&H RESTO LAB

Société par actions simplifiées au capital de 1 000 euros

Siège social : 79 rue Turbigo 75 003 PARIS

RCS PARIS : en cours d'immatriculation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq,
Le vingt cinq juin,
A 13 heures 30,

Les associés de la SAS A&H RESTO LAB Société par actions simplifiées au capital de 1 000 euros, divisé en 100 actions de dix euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance

Sont présents :

La société H FINANCES GROUP

Société par actions simplifiées au capital de 2 600€

Siège social : 79, Rue Turbigo – 75 003 PARIS

Siret 941 267 007 00016 – RCS PARIS

Représentée par Monsieur Henri Joseph ELGRABLY

La société SITL

Société par actions simplifiées au capital de 260€

Siège social : 63, Rue De Lyon – 75 012 PARIS

Siret 943 598 573 00012 – RCS PARIS

Représentée par Monsieur Albert HADDAD

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Albert HADDAD représentant de la société SITL, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

– Nomination du directeur général

1
1/5
AH

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale nomme Monsieur Henri Joseph ELGRABLY directeur général de la société pour une durée indéterminée

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé le gérant déclare la séance levée.

La société H FINANCES GROUP
Représentée par Monsieur Henri Joseph
ELGRABLY



La société SITL
Représentée par Monsieur Albert HADDAD



Monsieur Henri Joseph
ELGRABLY
Bon pour acceptation des
fonctions de directeur général

